



COLZA:

Limaces : dégâts limités.

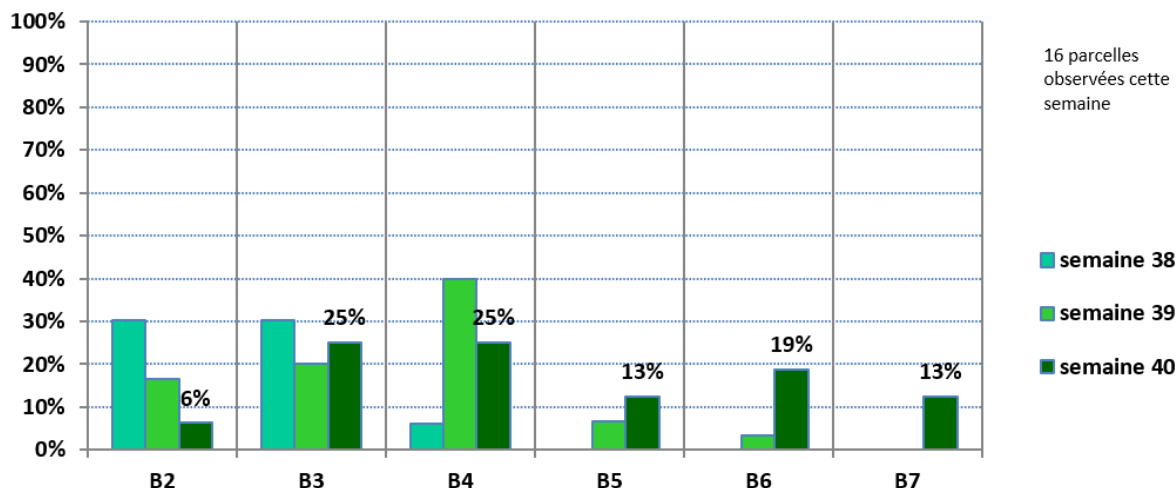
Altises : vol en cours et dégâts en augmentation – surveillance requise pour les parcelles qui ont moins de 4 feuilles.

Pucerons : persistance des pucerons, surveillez jusqu'au stade 6 feuilles.

COLZA

16 parcelles ont été renseignées cette semaine.

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Toutes les parcelles suivies cette semaine sont levées :

- 1 parcelle (6%) est au stade 2 feuilles (B2);
- 4 parcelles (25%) sont au stade 3 feuilles (B3);
- 4 parcelles (25%) sont au stade 4 feuilles (B4);
- 2 parcelles (13%) sont au stade 5 feuilles (B5);
- 3 parcelles (19%) sont au stade 6 feuilles (B6);
- 2 parcelles (13%) sont au stade 7 feuilles (B7).

LIMACES: dégâts limités et en nette diminution

Sur l'ensemble des parcelles observées cette semaine, **2 parcelles présentent des dégâts de limaces**. La surface foliaire détruite **est de 1 et 10% sur des parcelles, respectivement à 4 et 3 feuilles**.

La période de risque s'étend de la levée (voire, dans certains cas, dès la germination des graines) jusqu'au stade 3-4 feuilles.

Pour rappel sur la méthode de piégeage et d'évaluation du risque, voire les BSV des semaines précédentes.



ALTISES ADULTES: Vol et dégâts en cours, la majorité des parcelles dépassent le stade 4 feuilles

Cette semaine, des adultes **de grosses altises** ont été observés dans **16 cuvettes**. Les captures vont de **2 à 35 insectes**. La moyenne est **de 11,5 adultes piégés**. Des **adultes de petites altises** sont également présents dans **4 cuvettes** avec **entre 3 et 15 captures**, la moyenne est de **2,55 insectes piégés**.

En raison de l'avancée des stades du colza, la fréquence et l'intensité des morsures sont en diminution par rapport à la semaine précédente. Des morsures ont été observées sur **12 parcelles**, sur **30 à 100% des plantes** (moyenne : **74 %**), avec une surface foliaire détruite comprise entre **5 et 50 %** (moyenne : **18 %**).

La période à risque s'étend **de la levée jusqu'au stade 3 feuilles inclus**. Le seuil indicatif de risque est atteint lorsque **8 plantes sur 10 présentent des morsures ET que 25 % de la surface foliaire est consommée***. Les stades les plus jeunes sont les plus sensibles aux attaques.

Dans les 12 parcelles observées, **seules deux parcelles ont moins de 3 feuilles, dont une qui atteint le seuil indicatif de risque** de 80% de plantes avec morsure ET de 25% de surface foliaire détruite.

* Plus que le seuil, la vitesse d'accumulation des dégâts et la vitesse de croissance de la culture sont les critères à prendre en considération, quasi- ment au jour le jour pour bien appréhender le risque



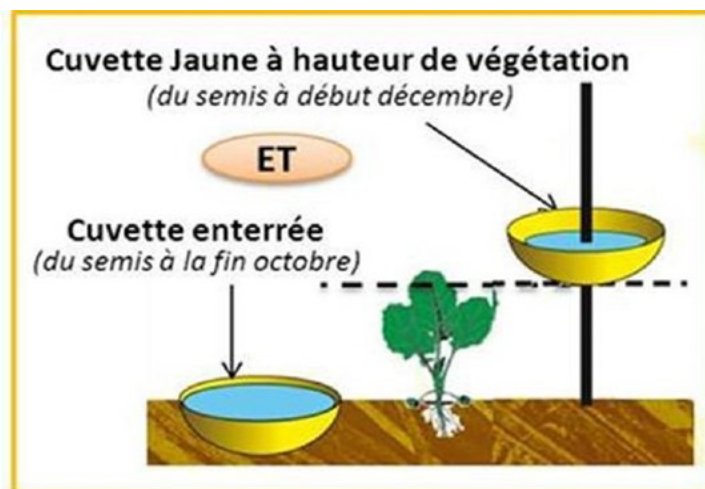
Morsures d'altises
(M.Roux-Duparque—CA02))



Morsures d'altises et petite altise
(N Latraye – TERRES INOVIA)

Rappel: pensez à la cuvette jaune pour les altises :

- Disposez une cuvette enterrée dans le sol (pour capture de la grosse altise) **ET** une cuvette jaune qui suivra la hauteur de végétation (pour capture petite altise, tenthrède de la rave et charançon du bourgeon terminal principalement). Ces cuvettes doivent être disposées à environ 10 m de la bordure et dans la mesure du possible à proximité d'un ancien champ de colza.
- Remplissez les cuvettes avec environ 1 litre d'eau additionnée de quelques gouttes de mouillant (type liquide vaisselle, par exemple).
- Relevez vos cuvettes au minimum une fois par semaine. Renouveler l'eau régulièrement (conseil : mettez un bidon non coloré à proximité).



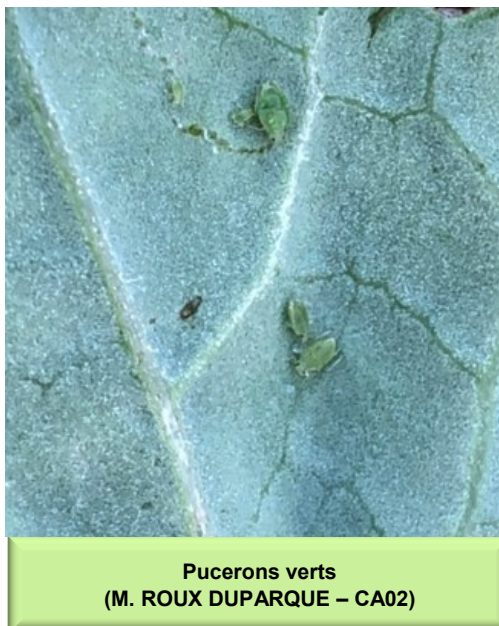
PUCERON VERT : Persistance de la pression avec les conditions de la semaine



12 parcelles attestent de la présence de **pucerons verts du colza**, avec 1 à 100 % de plantes porteuses de pucerons (moyenne : 32.6%).

La période à risque s'étend **jusqu'au stade 6 feuilles inclus**, ou pendant les 6 premières semaines de végétation. Le seuil indicatif de risque est fixé à **20 % de pieds porteurs**.

Le **choix variétal constitue le levier le plus efficace** pour limiter les dégâts liés à ce ravageur.



Pucerons verts
(M. ROUX DUPARQUE – CA02)

Autres ravageurs :

Charançons du bourgeon terminal (CBT) : Un adulte a été observé dans la Somme. En Hauts-de-France, la pression du charançon du bourgeon est globalement faible mais nécessite néanmoins une surveillance renforcée dans les zones limitrophes de la région Champagne-Ardenne.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : Marie Levaast - Chambre d'Agriculture la Somme, M. Lheureux - Arvalis Institut du Végétal, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Aisne, N. Latreue - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. Lin : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.

Betteraves : O. Ley, Y. Debeauvais, F. Courtaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.

Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEL 02, BASF, Bayer Cropscience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendole, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Aisne, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Milly-sur-Thérain, Ets Btz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Gesech, IREO de Flixecourt, ITB Nord-Pas de Calais, ITB 02, ITB 60, ITB 80, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de FOies, Lycée Agro Environnemental Tilloy les Mofflaines, Nord Négoci, NORIAP, PHYTEUROP, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Tournévois, Tereos, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robeys Frères, Vaseken, VIVESCIA, M. Collin, M. Derouère, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporté, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratsel, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation
de :

Financé dans le cadre
de la stratégie écophyto
GOUVERNEMENT
Ministère
Agriculture
Pêche
Rural

